

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 613

présenté par
Mme Pinville

ARTICLE 33

À la première phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« publication »

le mot :

« promulgation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.